

Directives pour les chauffeurs sur le site de Dortmund

Révision : 00 FR
Début : 29.02.2016
Rédaction : Scherff
Autorisation : Jünemann

Bienvenue sur notre site !

Cette fiche comporte des informations et directives importantes pour les livraisons et les enlèvements sur le site de Dortmund.

Consignes générales :



Les personnes qui accompagnent les chauffeurs doivent attendre dans le camion. Les animaux ne sont pas admis. L'alcool et les drogues sont interdits.



Il est **strictement interdit de photographier** sur le site de l'usine. Le non-respect de cette interdiction peut entraîner l'expulsion du site.



En cas d'urgence (accident, incendie, etc.), vous pouvez demander de l'aide en appelant le concierge au **numéro d'appel d'urgence interne 112**, depuis n'importe quel téléphone (même fermé). Des trousse de premiers secours sont disponibles dans tous les services pour traiter les blessures légères.



Porter systématiquement des **chaussures solides et fermées**. Le port de **chaussures de sécurité** est obligatoire en-dehors des voies matérialisées.



Attention : la **circulation intensive de véhicules de manutention** (tels que chariots élévateurs, utilisation de grues, grands anneaux chauds, etc.) est une source de dangers variés. Soyez constamment attentif et respectez les indications de votre interlocuteur.



Le **code de la route allemand (StVO)** s'applique sur tout le site. Vitesse limitée à 15 km/h



En cas d'alerte, veuillez vous rendre sur un point de rassemblement et attendre les instructions des forces d'intervention.

Chargement et déchargement de véhicules :

Le chauffeur doit **obligatoirement** se présenter au concierge **avec la référence de déchargement/chargement**. Le concierge consigne l'entrée et la sortie du camion.

Le chauffeur doit ensuite se présenter immédiatement sur le point de déchargement ou de chargement. Le moteur doit être arrêté pendant ce temps. **Un chargement n'est possible qu'en indiquant le transporteur mandaté et la référence de chargement. En cas de transport de marchandises hors gabarit (largeur > 255 cm), le chauffeur doit présenter spontanément l'autorisation de transport correspondante.**

Respecter les instructions du personnel de chargement et de déchargement. Les chauffeurs ne peuvent rester que sur les points de chargement et de déchargement ou sur les points d'attente indiqués.

Serrer le frein à main des véhicules qui stationnent sur le site. Si des remorques sont stationnées seules, bloquer au moins une des roues arrière dans les deux directions à l'aide d'une cale. Il n'est permis de circuler avec des ridelles ouvertes que si ces dernières sont arrimées. Une réparation ou un nettoyage du camion ne peuvent se faire qu'avec l'autorisation de l'interlocuteur.

Lorsque le chargement est terminé, le chauffeur signe le document de contrôle, qui consigne **entre autres** l'arrimage du chargement.

Directives de sécurité dans le cadre du certificat AEO-F :

Afin de garantir les normes de sécurité exigées par les administrations douanières, les personnes étrangères au site ne peuvent y pénétrer qu'en étant accompagnées ou après être passées par un contrôle de sécurité.

Pour cette raison, les chauffeurs peuvent être invités à décliner leur identité auprès de membres du personnel et à indiquer leur adresse privée et leur date de naissance dans le cadre du contrôle de sécurité.

Ces données sont destinées uniquement à un usage interne.

Si vous refusez de les communiquer, vous serez sommé de quitter le site immédiatement.